Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_101-DE

# DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## Séance du 18 juin 2026

| Nombre de membres | | |
|---|---|---|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 27 | 22 | 27 |

| Vote |
|---|
| Pour : 27 |
| Contre : / |
| Abstention : / |

| N° de la délibération |
|---|
| 2026-101 |

L'an 2026, le 18 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 juin 2026

**Présents (22)** : Christian TROADEC, Président

**Mmes** : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Marie-Christine JAOUEN, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

**MM** : Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS,

**Absents ayant donné procuration (5) :** Jean-Yves NICOLAS à Christian TROADEC, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE à Daniel COTTEN, Patrick URIEN à Marie-Christine JAOUEN, Aurore GINOUVES à Cédric LE MOROUX

**Absents:** /

**A été nommé secrétaire** : Cédric LE MOROUX

## D 2026-101 Avenant marché transport lots 2 et 3

*Rapporteur : Dominique COGEN / Technicienne référente : Maurine CUEFF*

Le marché pour l'exploitation des services de transport a été renouvelé le 9 octobre 2025 et attribué à la société Transdev.

Pour rappel, le marché est divisé en 3 lots et les montants maximums fixés lors de la consultation étaient les suivants :

- Lot n°1 : Transport à la demande « Taxicom » ; **150 000 € HT**
- Lot n°2 : Transport périscolaire vers Plijadour ; **45 000 € HT**
- Lot n°3 : Transport scolaire des élèves de primaire et secondaire ; **55 000 € HT**

Dans l'offre retenue, les montants des lots 2 et 3 dépassaient les montants initialement fixés :

- **Lot n°2 : 48 458,73 € HT**
- **Lot n°3 : 56 996,04 € HT**

Conformément aux dispositions applicables aux modifications de marchés publics, **une évolution inférieure à 10 % du montant initial du marché peut être réalisée sans nouvelle procédure de mise en concurrence**. Dans le cas présent, les ajustements nécessaires demeurent inférieurs à ce seuil.

La CAO s'est réunie le 26 mai 2026 et a approuvé la passation des avenants pour ces lots 2 et 3 afin d'augmenter les montants à 48 500 € pour le lot n°2 (augmentation de + 7.78%) et 57 000 € pour le lot n°3 (augmentation de + 3.64%). Ces évolutions demeurent donc inférieures au seuil réglementaire de 10% autorisé.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_101-DE

*Vu l'avis du bureau communautaire du 11 juin 2026,*

***Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité***

- ***Approuve la passation de ces deux avenants***
- ***Autorise le Président à signer tout document nécessaire à son exécution.***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

